



Liste des délibérations Conseil Municipal du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Donnemarie-Dontilly, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Sandrine SOSINSKI, Maire.

Présents : Mme SOSINSKI, M. MENEZ, M. BORZUCKI, M. GODRON, Mme CHEVILLARD, Mme MASSON, M. DESMAY, Mme FOULON, M. OGER, M. ROSSIÈRE-ROLLIN, Mme LETERRIER, Mme BAR

Absents : Mme LARSONNIER, M.BEAULIEU, Mme JAX LEFEBVRE, M. BONVARLET, M. DUL, Mme MONPOIX, M.BEAUSSART, Mme BUOT, M. GREMAT, M. GONZALEZ, M. CHABOCHE

Pouvoirs : Mme LARSONNIER représentée par Mme SOSINSKI, Mme MONPOIX représentée par M.ROSSIÈRE-ROLLIN , Mme JAX LEFEBVRE représentée par M.OGER, M.BEAULIEU représenté par Mme MASSON, M.GONZALEZ représenté par M.MENEZ, Mme BUOT représentée par M.GODRON.

Date de convocation : *26 septembre 2025*

Nombre de Conseillers	En exercice	23
	Présents	12
	Votants	18

Secrétaire de séance : M.Patrick MENEZ

Procès-verbal du conseil municipal du 15 juillet 2025 approuvé à l'unanimité

Délibérations examinées :		
2025/05/45	SDESM-Approbation de la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Savigny-le-Temple et Quincy-voisins	Adoptée à l'unanimité
2025/05/46	SDESM-Approbation de la modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint	Adoptée à l'unanimité
2025/05/47	Assainissement – Avenant n°2 à la délégation de service public (DSP) avec Aqualter	Adoptée à l'unanimité
2025/05/48	Finances-Modification de la durée d'amortissement de la station d'épuration	Adoptée à l'unanimité
2025/05/49	Finances-Décision modificative (DM) n°1-Budget assainissement	Adoptée à l'unanimité
2025/05/50	Finances-Admission en non-valeur des créances irrécouvrables	Adoptée à l'unanimité
2025/05/51	Participation de la commune à hauteur de 500 € au projet Mobil'culture porté par la SPL le MAJESTIC de Montereau pour le spectacle hors les murs	Adoptée à l'unanimité

2025/05/52	Attribution d'une subvention de 1 500 € à l'association Nos Gens d'Hier	Adoptée à l'unanimité
2025/05/53	Avenant n°1 à la convention de la stérilisation des chats libres entre la commune de Donnemarie-Dontilly et l'association Pas si bêtes	Adopté à l'unanimité

Vu pour être affiché et publié sur le site internet de la commune dans les 7 jours suivant le conseil municipal

Madame Sandrine SOSINSKI
Maire

Monsieur Patrick MENEZ
Secrétaire de Séance

